

RÉSEAU MONDIAL DU PNA – CENTRE D'APPUI PAR PAYS

TERMES DE RÉFÉRENCE

Services de conseil à court terme : Préparation d'une communication sur l'adaptation (AdCom) pour le gouvernement de Madagascar avant la COP 26 dans le but de documenter le rapport de synthèse sur le bilan mondial

Juillet - octobre 2021

Le Réseau mondial du Plan national d'adaptation (PNA) est une initiative créée en 2014 et financée par plusieurs bailleurs dans le but d'aider les pays en développement à faire progresser leur processus de PNA et à accélérer les efforts d'adaptation à travers le monde. Un soutien financier au Réseau a été fourni par l'Autriche, le Canada, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. Le Secrétariat est hébergé par l'Institut international du développement durable (IISD).

Le **Centre d'appui par pays** du Réseau mondial de PNA fournit des conseils d'experts et un soutien technique à court terme sur des questions spécifiques ayant trait à la planification et à la mise en œuvre de l'adaptation sur le plan national.

Contexte

A Madagascar, un dispositif institutionnel de coordination des changements climatiques (et donc de l'adaptation) est en place au niveau national. Depuis 2016, le Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCCC) coordonne le processus PNA. De plus, un Comité National sur le Changement Climatique (CNCC) a été créé suivant le Décret n° 2014-1588 du 26 novembre 2014 afin de renforcer la coordination de la mise en œuvre de la PNLCC. Deux comités axés sur le processus de PNA, l'un chargé de la coordination du processus et l'autre du suivi et de l'évaluation, sont fonctionnels depuis 2017. Finalement, 4 sous-comités ont aussi été constitués pour faire avancer les travaux du Comité de coordination du processus de PNA en faisant participer et en responsabilisant chaque membre.

Suivant la mise en place du dispositif institutionnel pour l'adaptation en général et le PNA en particulier, plusieurs ateliers de formation et de sensibilisation des acteurs sur le processus ont été organisés aux niveaux national et régional en 2012 et en 2015 au Madagascar. Ces activités ont débouché sur le lancement officiel du processus de PNA en juillet 2016 avec la validation d'une feuille de route du PNA. La feuille de route identifie notamment les huit secteurs prioritaires pour l'adaptation : l'agriculture (incluant la pêche et l'élevage), la santé, les ressources en eau, les zones côtières, la foresterie/biodiversité, les infrastructures et la prise en compte de la gestion des risques climatiques et une approche basée sur l'intégration de l'adaptation dans les stratégies sectorielles ainsi qu'aux différents niveaux de gouvernance (national, régional et local).

Entre 2017 et 2018, des études de vulnérabilité ont été menées dans trois régions ainsi qu'un état des lieux sur les études de vulnérabilité effectuées jusqu'à présent à Madagascar. D'autres ateliers de sensibilisation sur le processus de PNA ont été organisés au niveau régional et les capacités des membres des deux comités de coordination et du suivi et de l'évaluation du processus de PNA ont aussi été renforcées.

Suite à une demande de financement auprès du Fond Vert sur le Climat (Readiness PNA) à travers le BNCCC, le document PNA (2019-2024) a été élaboré et validé techniquement en septembre 2019, puis soumis en janvier 2020 au conseil des ministres pour validation, en espérant une mise en vigueur au premier trimestre 2020. En raison de la pandémie mondiale, la validation a dû être reportée à une date ultérieure.

Pour poursuivre ses travaux sur l'adaptation, le gouvernement de Madagascar entend préparer une AdCom, avant la 26e Conférence des Parties (COP 26) de la CCNUCC, pour documenter le rapport de synthèse sur le bilan mondial.

Communication sur l'adaptation

L'Accord de Paris (article 7, paragraphe 10) de la CCNUCC a établi que chaque partie devra, selon qu'il convient, soumettre et mettre à jour périodiquement une AdCom, qui pourrait inclure ses priorités, sa mise en œuvre et ses besoins, plans et actions de soutien, sans créer de charge supplémentaire pour le pays en développement partie.

Le Paquet climatique de Katowice, adopté en 2018, précise les lignes directrices pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et note que les buts des AdCom sont les suivants :

- Accroître la visibilité et le profil de l'adaptation et son rapport harmonieux avec l'atténuation.
- Renforcer l'action d'adaptation et le soutien aux pays en développement.
- Apporter une contribution à l'établissement du bilan mondial.
- Améliorer l'apprentissage et la compréhension des besoins et des actions en matière d'adaptation¹.

Le premier bilan mondial sera établi en 2023, et les parties devront soumettre leur AdCom au Secrétariat de la CCNUCC d'ici janvier 2022 pour documenter ce bilan.

Affectation

Le contractant préparera un projet et une version finale de l'AdCom en collaboration avec le gouvernement de Madagascar. Le travail comprendra la collecte et l'examen des documents clés qui pourront éclairer le service de conseil et la discussion des parties prenantes à l'AdCom, l'examen des meilleures pratiques, la participation avec le Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCC-REDD+ au sein du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et les principales parties prenantes, ainsi que la rédaction du texte de l'AdCom.

Produits

- Une **AdCom**¹ contenant des informations sur les progrès réalisés, les obstacles, les expériences et le soutien nécessaires, ainsi que des recommandations pour le PNA. Elle pourrait inclure les informations suivantes, conformément au Règlement de Paris :
 - La situation nationale, les arrangements institutionnels et les cadres juridiques
 - Les impacts climatiques, les risques et les vulnérabilités
 - Les priorités, les stratégies, les politiques, les plans, les objectifs et les actions nationaux en matière d'adaptation.

¹La décision [9/CMA.1](#) (2018) décrit le but des AdCom et les éléments à propos desquels les parties sont invitées à fournir des informations.

- Les besoins en matière de soutien et de mise en œuvre (dans le cas des pays en développement)
- Des informations supplémentaires, selon qu'il convient, y compris :
 - La mise en œuvre, y compris les progrès et les résultats, les efforts d'adaptation pour la reconnaissance, la coopération, les obstacles, les défis et les lacunes, les bonnes pratiques, les enseignements et le partage d'informations, le suivi et l'évaluation
 - Les plans d'adaptation et de diversification économique accompagnés des avantages de l'atténuation
 - La contribution de l'adaptation à d'autres cadres et conventions
 - La réceptivité au genre et les connaissances traditionnelles, autochtones et locales
 - Toute autre information pertinente.

Le but de l'AdCom sera d'améliorer la visibilité et le bénéfice de l'adaptation à Madagascar, d'apporter une contribution au bilan mondial, d'assurer un soutien des partenaires à caractère technique, renforcer l'action et le soutien à l'adaptation, et améliorer l'apprentissage et la compréhension des besoins et des actions d'adaptation. Il mettra en évidence les domaines de planification et de mise en œuvre qui ont encore besoin d'un soutien. L'AdCom pourra inclure les informations suivantes, conformément au Règlement de Paris. L'AdCom sera achevée avant la COP 26, qui est prévue se tenir en novembre 2021. Il documentera le rapport de synthèse pour le bilan mondial.

Activités de l'affectation devant être menées

- Préparer une méthodologie qui décrit l'approche à l'élaboration et les étapes clés du processus de réalisation de l'AdCom du gouvernement de Madagascar.
- Préparer un **aperçu annoté de l'AdCom de Madagascar**, basé sur le Règlement de Paris et d'autres lignes directrices internationales, le projet devant être finalisé en se basant sur les commentaires du gouvernement de Madagascar et du Secrétariat du Réseau mondial de PNA.
- Faciliter les **consultations avec les parties prenantes**, dans lesquelles les organismes gouvernementaux et les parties prenantes participant au processus de PNA pourront partager les expériences sur les progrès réalisés, échanger des idées et discuter des efforts d'adaptation existants dans le pays, en tant que contribution à l'élaboration de l'AdCom.
- **Rédiger un document résumant** la teneur des discussions au cours des consultations entre les parties prenantes.
- Préparer un **premier projet d'AdCom** sous la direction Comité National sur le Changement Climatique (CNCC) .
- Organiser un atelier de validation pour présenter le projet d'AdCom aux fonctionnaires et aux parties prenantes.
- Intégrer dans le projet les réactions et les commentaires reçus lors de l'atelier de validation, ainsi que ceux du gouvernement de Madagascar, des parties prenantes et du Secrétariat du Réseau mondial de PNA, pour aboutir à la production du **document AdCom final**.
- Rencontrer régulièrement les fonctionnaires du Bureau National de Coordination des Changements Climatiques et de la REDD+ et ceux du Secrétariat du Réseau mondial

de PNA pour leur faire part de l'avancement des travaux.

Calendrier prévu

Tâches	Produits	Calendrier
Préparer une méthodologie et un profil annoté pour l'AdCom de Madagascar	Grandes lignes de l'AdCom final	6 septembre 2021
Faciliter trois consultations entre les parties prenantes	Document de synthèse	20 septembre 2021
Préparer le texte provisoire de l'AdCom de Madagascar	Premier texte de l'AdCom	6 octobre 2021
Organiser un atelier de validation	Présentation du rapport de l'atelier de validation	18 octobre 2021
Soumission du texte final de l'AdCom	AdCom final	29 octobre 2021

Pour l'ensemble des produits livrables, le temps prévu est **de 30 jours** sur une période estimée de trois mois. Le coût de l'atelier de lancement/de validation et les coûts connexes seront couverts par le Réseau mondial de PNA.

Qualifications requises

- Détention d'une maîtrise dans un domaine pertinent (par ex. élaboration et application de politiques publiques, ou d'une discipline connexe en sciences sociales).
- Compétences avérées dans les domaines de l'adaptation au changement climatique et du processus de PNA ; une expérience de l'adaptation au climat à Madagascar constituera un atout solide.
- Bonnes connaissances du processus de la CCNUCC.
- Solides compétences en recherche et en rédaction
- Compétences éprouvées en matière d'organisation et de facilitation d'ateliers.
- Excellente maîtrise de la langue anglaise (parlée et écrite) et du français

Dispositions à prendre pour les travaux et les rapports :

- Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCC-REDD+) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) conformément aux lignes directrices de la santé publique de ce pays afférentes à la COVID-19. Le consultant travaillera aussi en étroite collaboration en mode virtuel avec David Hoffmann, représentant du Réseau mondial de PNA, qui lui fournira des orientations techniques pour le projet.
- Le consultant devra disposer de son propre équipement informatique, ainsi que du logiciel approprié, pour mener à bien les activités prévues dans le cadre du présent mandat. Il est attendu du consultant qu'il travaille pendant les heures de travail usuelles.
- De manière générale, les consultants sont encouragés à collaborer avec les organisations et les programmes de jeunes locaux pour leur apporter une expérience de travail et un

encadrement qui les aideront à acquérir des compétences dans les questions relatives à l'environnement, au changement climatique et au développement durable.

Procédure pour la soumission des candidatures

Pour se porter candidat à ce poste de consultant, veuillez soumettre une déclaration d'intérêt, un CV (de 4 pages maximum) et un taux journalier à info@napglobalnetwork.org, en mentionnant spécifiquement en objet « Services de conseil à court terme à Madagascar ». Si vous êtes sélectionné pour la mission, vous pourriez être tenu de justifier votre per diem (par exemple, en fournissant une copie d'un contrat d'une durée d'au moins 20 jours indiquant le per diem pratiqué ailleurs).

Dans votre soumission, veuillez démontrer clairement la façon dont vous satisfaites aux conditions ci-dessus.

Date limite pour la soumission de candidature : le 10 août 2021

Date de début de la mission : le 25 août 2021



This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :

